Image not found or type unknown

Succession d'un père entre un enfant issu d'un 1er mariage

Par **carisya**, le **04/05/2009** à **14:31**

Bonjour,
Je voudrais savoir quel seraient les droits de succession en cas de décès d'un parent. Le premier enfant issu d'un premier mariage a-t-il les mêmes droits que le second enfant issu 15ans plus tard d'une union libre (concubinage en 1987 signé) et reconnu par le parent (portant le nom du parent). Merci.

Par **Bertrand**, le **04/05/2009** à **19:46**

Bonjour,

Les enfants issus du mariage et les enfants régulièrement reconnus ont dorénavant les mêmes droits successoraux à l'égard de la succession de leur(s) parent(s).

(le terme "droits de succession" est plutôt utilisé pour désigner l'impôt à payer sur les successions)

Cordialement,

Bertrand.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés